



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REPRESENTATION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK

MISSION MILITAIRE

DECLARATION DE GENERAL BIRAME DIOP MINISTRE DES FORCES ARMEES

**A LA SEANCE PLENIERE DE LA CONFERENCE
MINISTERIELLE SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX A
BERLIN 14 MAI 2025**

Berlin, le 14 Mai 2025

Monsieur le Président, Chers collègues, Mesdames et Messieurs

1. Permettez-moi tout d'abord de faire écho aux félicitations faites à la République fédérale d'Allemagne, pour l'accueil et l'organisation de cette importante conférence.
2. Je voudrais saluer également tous les efforts faits par les Nations unies et particulièrement les secrétaires généraux adjoints Messieurs Jean Pierre LACROIX et Atul KHARE, pour la qualité du travail et les performances remarquables qu'ils réalisent quotidiennement à la tête de leurs Départements respectifs.

Monsieur le Président,

3. Le Sénégal reste attaché aux valeurs du multilatéralisme. C'est pourquoi, dès son indépendance, il s'est mis au service de la sécurité collective en s'engageant dès 1960 au Congo, dans le cadre de l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC).
4. Cette volonté qui n'a jamais faibli fait que depuis 65 ans, le Sénégal a mis à la disposition des Nations unies près de 120 contingents militaires et de police, y compris des unités spécialisées telles que les hôpitaux de niveau 2 et 3, des détachements du génie et des hélicoptères.
5. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer que cette contribution sera renforcée prioritairement sur trois catégories.
6. D'abord, dans la catégorie des capacités militaires, le Sénégal s'engage à déployer :
 - une compagnie du génie multirôle dotée éventuellement d'une capacité de pontage ;
 - un hôpital de niveau 2 ;
 - un avion de transport CASA-295 en standby ou sur ordre.

7. Ensuite, concernant la formation pré-déploiement et le renforcement de capacités, le Sénégal mettra à disposition le Centre d'entraînement national Capitaine Mbaye Diagne et ses annexes, pour mener des formations sur la Protection des civils, la lutte anti-IED ou le genre.
8. Et je voudrais saisir cette opportunité pour remercier vivement le Canada et l'UNITAR pour avoir porté le choix sur le Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « **Promouvoir l'excellence : renforcement des institutions de formation au maintien de la paix** ».
9. Enfin, le Sénégal renforcera son appui à l'agenda femmes paix et sécurité. La contribution actuelle est déjà de plus en plus paritaire, comme en témoigne le taux de représentation des femmes dans les FPU sénégalaises. En effet, sur les six (06) FPU déployées, deux (02) sont dirigées par des femmes et ont atteint depuis plusieurs années le niveau d'« unité à forte représentation féminine ». De plus, le Sénégal a atteint globalement un pourcentage de 19%, dépassant ainsi de quatre points l'objectif de 15% fixé en 2025 dans la stratégie de parité-genre des personnels en uniforme des Nations unies.
10. Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'engagement politique du Sénégal en faveur des opérations de maintien de la paix, et notre ferme volonté à fournir des unités prêtes à l'emploi, capables d'intervenir en premier et faire face, tout en adoptant une conduite qui reflète les valeurs et les traditions des Nations unies.

Je vous remercie